

L'ANNÉE DE LEURS 18 ANS, SEULS 20 % DES JEUNES QUITTENT L'ESPACE RURAL RÉGIONAL



Insee Flash n° 49 – Janvier 2022

Au premier janvier 2018, 653 000 enfants et jeunes adultes âgés de 3 à 24 ans vivent en Centre-Val de Loire, et 46 % d'entre eux dans une commune rurale. Entre 8 et 16 ans, la part des jeunes en zone rurale est maximale, soit un sur deux. Elle entame un premier repli de 3 points à 17 ans, puis chute de 11 points à 18 ans. L'année de leurs 18 ans, au plus fort des départs du rural, 2800 jeunes ruraux – un sur cinq – quittent leur commune pour s'installer dans un pôle urbain régional ou dans une autre région. Les jeunes ruraux vivent moins souvent en famille monoparentale que les jeunes urbains. Ils sont plus souvent scolarisés hors de leur commune de résidence et la distance domicile-école qu'ils parcourent double entre le collège et le lycée.



46 % des jeunes âgés de 3 à 24 ans vivent en milieu rural
(37 % en France de province)



20 % quittent leur commune à 18 ans pour un pôle urbain régional ou une autre région



16 % des jeunes ruraux vivent au sein d'une famille monoparentale
(25,5 % dans l'urbain)



11,5 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans sont en apprentissage
(10 % en France de province)



25 Km à parcourir en moyenne pour les jeunes ruraux pour se rendre au lycée
(distance doublée par rapport au collège)

Pour en savoir plus :

[Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale](#), *Insee Première n°1888, janvier 2022.*

[En cinquante ans, le nombre de résidences principales a doublé et les logements sont de plus en plus spacieux](#), *Insee Flash Centre-Val de Loire n°44, juin 2021.*

[La périurbanisation s'étend sur l'espace rural](#), *Insee Flash Centre-Val de Loire n°43, avril 2021.*

[Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations](#), *Insee Références La France et ses territoires, avril 2021.*

[Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques](#), *Injep, Fiches repères, juin 2019.*